

# BIOGRAPHIES MÉGALITHIQUES. FERMETURES PARTIELLES, FERMETURES COMPLETES, CONDAMNATIONS, DOUBLES CONDAMNATIONS

## *Megalithic Biographies.*

*Partial closures, total closures, condemnations, double condemnations*

DOMINIQUE JAGU\* et CLAUDE MASSET\*\*

*La connaissance de l'homme du passé appartient au fouilleur patient*

André Leroi-Gourhan 1955

**Résumé:** Dans cinq monuments mégalithiques du Bassin Parisien intervinrent dès le Néolithique des remaniements de grande ampleur, incluant des déplacements et même des extractions d'orthostates. L'utilisation sépulcrale y connaissait des temps d'arrêt, associés ou non à la mise en place de « sous-couches » généralement minces mais parfois assez épaisses. Inhumations primaires ou secondaires pouvaient s'y mêler, ou encore s'y succéder en liaison avec les susdites « sous-couches ». Il pouvait arriver qu'une couche d'ossements ait été presque entièrement éliminée dès cette époque. Dans deux de ces sites, il a pu être montré que de lourdes « dalles de couverture » n'y furent introduites qu'après la fin des dépôts sépulcraux, dans un geste de fermeture définitive : avant leur mise en place n'avait existé qu'une couverture légère, imperméable à l'eau. Fermés pour toujours, nos mégalithes restèrent assez longtemps fréquentés... jusqu'à ce qu'intervienne une seconde « condamnation », d'un caractère cette fois franchement destructeur quoique monumental, associée à un abandon définitif.

**Mots-clés:** Mégalithes, rites funéraires, sépultures primaires – secondaires, destructions intentionnelles, condamnations.

**Abstract:** In five megalithic monuments in the Paris Basin, starting with the Neolithic, massive reorganizations were effected involving displacements and even removals of orthostates. Sepulchral use was marked by periods of interruption that might be associated, but not necessarily so, with the deposit of “underlayers,” generally thin, but fairly thick at times. Primary or secondary burials might be intermingled, or could occur successively in relation to the aforementioned “underlayers”. At times, an entire layer might be virtually entirely eliminated on this occasion. On two of these sites it has been able to be proven that heavy “cover slabs” were only set in place once the burial process had terminated, in a gesture of permanent closure: prior to their installation, only a lightweight,

---

\* Comité Archéologique d'Eure-et-Loir. 15 rue Saint-Pierre, F-28130 Maintenon, France. Email : dominique.jagu@wanadoo.fr ; www.megalithesdechange.fr

\*\* RSCAN Ethnologie Préhistorique. Université Paris-10. 21 Allée de l'Université, F-92023 Nanterre cedex, France. Email : clmasset@orange.fr

water-tight cover has been present. Although permanently closed, our megaliths continued to be frequented for quite a while... until a second “condemnation” occurred that, albeit monumental, was truly destructive in character and associated with a definitive abandonment.

**Keywords:** Megalithes, funeral rituals, primary–secondary burials, intentional destructions, condemnations.

**Resumen:** En cinco monumentos megalíticos de la Cuenca de París tuvieron lugar, desde el Neolítico, masivas reorganizaciones que incluyeron desplazamientos y extracción de ortostatos. El uso sepulcral incluyó períodos de interrupción asociados, aunque no necesariamente, con depósitos o “subcapas”, generalmente de pequeño grosor, aunque en ocasiones de cierta potencia estratigráfica. Se mezclaron y/o sucedieron inhumaciones primarias o secundarias en relación con estos eventos sedimentológicos. Incluso, capas enteras de huesos pudieron ser completamente eliminadas. En dos de los yacimientos que presentamos hemos podido documentar que pesadas lajas de cubierta no fueron colocadas más que después de los depósitos sepulcrales en un gesto de clausura definitiva: antes de su colocación sólo habría existido una ligera cubierta, impermeable al agua. Aunque permanentemente cerrados, nuestros megalitos fueron frecuentados durante bastante tiempo...hasta que se produjo una segunda “clausura” que, aunque monumental, fue ciertamente destructiva, asociada a su abandono definitivo.

**Palabras clave:** Megalitos, ritos funerarios, enterramientos primarios - secundarios, destrucciones intencionadas, clausuras.

## 1. Introduction

Menhirs, dolmens et autres monuments jadis construits d’énormes pierres ont depuis longtemps suscité l’intérêt des chercheurs ; mais cet intérêt leur fut souvent dommageable. La plupart en effet furent fouillés brutalement, l’essentiel des informations qu’ils pouvaient contenir s’évaporant pour toujours. Ceux dont il est question ci-dessous avaient partiellement échappé à cette curiosité mortifère ; ils avaient par ailleurs assez bien conservé les vestiges humains qui leur avaient jadis été confiés. Soigneuse, leur fouille s’étendit sur une ou deux décennies, et livra des informations inédites.

## 2. Matériel et méthodes

À La Chaussée-Tirancourt (Somme) il s’agit d’une allée mégalithique sans couverture, édifiée dans la seconde moitié du quatrième millénaire avant notre ère ; elle a été fouillée de 1967 à 1975 (Leclerc et Masset, 2006). Contemporaine de la précédente, dont elle est distante d’une trentaine de kilomètres, une allée couverte à Méréaucourt (même département) l’a été entre 1982 et 1992 (Masset *et*



Fig. 1. Les sites évoqués dans l'article.

*alii*, 2013) (Fig.1). Dans l'Eure-et-Loir, un dolmen (dit « le dolmen Petit »), sous un tumulus arrivé secondairement, et ayant perdu anciennement sa couverture mégalithique, jouxtait un autre dolmen bien connu dit « dolmen du Berceau » à Changé commune de Saint-Piat. Il été fouillé en 1924, et à nouveau entre 1984 et 2000 (Jagu, 1994, Jagu, Blum et Mourain, 1998). Toujours en Eure-et-Loir, à 3300 m à vol d'oiseau de Changé, à Yermenonville, un dolmen apparemment en partie détruit, dit « La Pierre Fritte », l'a été en 1928 et à nouveau entre 2001 et 2010 (Jagu, Civetta et Fouriaux, 2008, Jagu et Fouriaux, 2014). Ces différents monuments ont été fouillés de la même manière en « large décapage horizontal », méthode introduite par André Leroi-Gourhan dans les années 1960. Cette méthode consiste en particulier à enlever petit à petit la terre, de manière

à faire apparaître progressivement les vestiges, qui restent en place jusqu'à leur enregistrement. Celui-ci se fait par photographies horizontales (chez nous, stéréoscopiques), sans préjudice de photos obliques et de plans numérotés. Lente, exigeante, cette méthode permet d'observer les faits archéologiques tels qu'ils furent jadis laissés sur les lieux. Ensuite chaque vestige, déjà numéroté, identifié et classé, se voit confié au spécialiste intéressé. Les sédiments ont été observés par Brigitte Van-Vliet-Lanoë (notamment Masset et Van Vliet, 1975, Jagu et Van Vliet-Lanoë, 1991). Les datations radiocarbone, la plupart sur os humain, ont été réalisées par les laboratoires  $^{14}\text{C}$  de Gif-sur-Yvette (Essonne), de Groningue (Pays-Bas) et de Poznan (Pologne) (Tableau 1 : datations).

Niveaux	Références	Matériau daté	BP non calibré	Cal. à 1 $\sigma$	Cal. à 2 $\sigma$
Saint-Piat Changé, dolmen Petit, couche funéraire	GifTAN 92352	os	5470 $\pm$ 90	<4455-4237>	<4503-4023>
	GifTAN 91091	os	5230 $\pm$ 110	<4233-3828>	<4336-3790>
Saint-Piat Changé, dolmen Petit, fossé périphérique	Gif 7864	charbon	4780 $\pm$ 350	<3960-3098>	<4344-2618>
Méréaucourt couche V	GifA 99331	os	4620 $\pm$ 70	<3503-3348>	<3628-3101>
Ch.T. couche VII	GifTAN 94186	os	4540 $\pm$ 70	<3353-3241>	<3499-2954>
Ch.T. base sous-couche V-3	GrA 21405	os	4465 $\pm$ 45	<3340-3050>	<3365-2960>
Méréaucourt couche III	GifA 99330	os	4170 $\pm$ 80	<2883-2585>	<2910 $\pm$ 2497>
Ch.T. sous-couche V-1	GrA 21403	os	4145 $\pm$ 45	<2880-2630>	<2950-2575>
Ch.T. base sous-couche III-5	GrA 21402	os	4195 $\pm$ 45	<2890-2700>	<2910-2635>
Yermenonville : fosse-ossuaire	Poz 19035	os	4115 $\pm$ 35	<2830-2626>	<2880-2620>
Ch.T. sommet sous-couche III-1	Gif 6259	os	3790 $\pm$ 70	<2315-2140>	<2445-1996>
La Chaussée-Tirancourt couche I	GIF 1372	charbon	3700 $\pm$ 120	<2284-1948>	<2450-1770>
	GIF 1378	charbon	3650 $\pm$ 120	<2204-1876>	<2400-1690>
	GIF 1289	charbon	3350 $\pm$ 120	<1811-1523>	<1940-1330>

Tableau 1. Datations par le radiocarbone

### 3. Résultats

#### 1. La Chaussée-Tirancourt et Méréaucourt (Fouilles Claude Masset)

##### 1.1. Origines

À La Chaussée-Tirancourt (Fig. 2) ainsi qu'à Méréaucourt (Fig. 3), il s'agit d'« allées mégalithiques enterrées ». On les appelle « enterrées », car érigées au

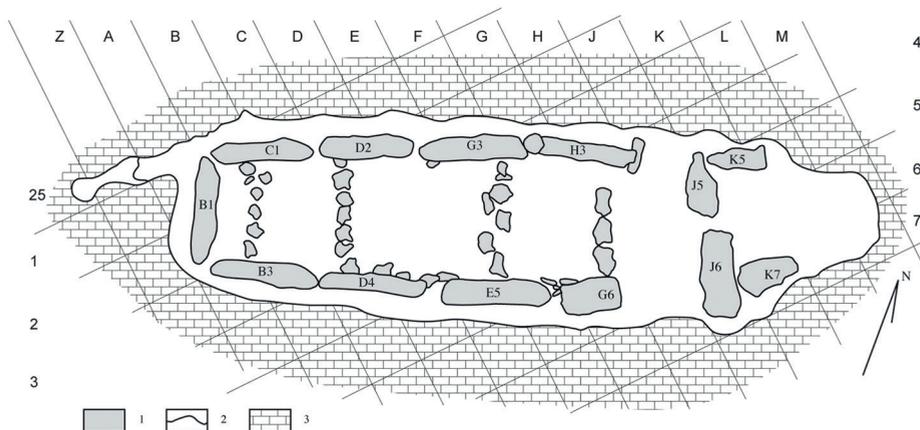


Fig. 2. L'allée mégalithique de La Chaussée-Tirancourt après la fouille (d'après Leclerc et Masset, 2006)

fond d'une fosse. La profondeur de cette dernière dépasse de peu la hauteur des orthostates. À Méréaucourt ladite fosse avait été creusée dans une argile à silex imperméable : après la moindre pluie, l'eau y stagne. Comme l'état des os a indiqué qu'ils n'avaient pas évolué sous l'eau, il s'ensuit qu'à l'origine le monument était nécessairement pourvu d'une couverture étanche. Vu les possibilités techniques de l'époque, nous envisageons une toiture à simple ou à double pente, revêtue de chaume ou peut-être de bardeaux. Comme nous le verrons plus loin, les tables mégalithiques recouvrant le monument n'y sont arrivées que tardivement : elles n'étaient pas présentes à l'époque de son utilisation sépulcrale. Les remaniements postérieurs, décrits ci-dessous, ont effacé toute trace de ce qu'avait pu être le mode d'implantation de cette toiture. Raisonnant par analogie, nous sommes fortement tentés d'envisager des couvertures légères analogues pour les autres monuments mégalithiques que nous avons étudiés. Selon une intuition précoce de Jean Leclerc dès 1982 (Leclerc, 1987), les majestueuses « dalles de couverture » des allées dites « couvertes » n'auraient donc eu d'autre fonction que d'en assurer une ultime condamnation.

## 1.2 Première utilisation proprement sépulcrale... avec des interruptions

Tant à La Chaussée-Tirancourt qu'à Méréaucourt, un premier dépôt de défunts dans le sépulcre semble avoir duré assez longtemps (Fig. 4a-1 et fig. 5a-1). Un jour, dans ce dernier site - après un ou plusieurs siècles - fut procédé à l'enlèvement de presque tous les os, n'en laissant subsister que d'assez petits,

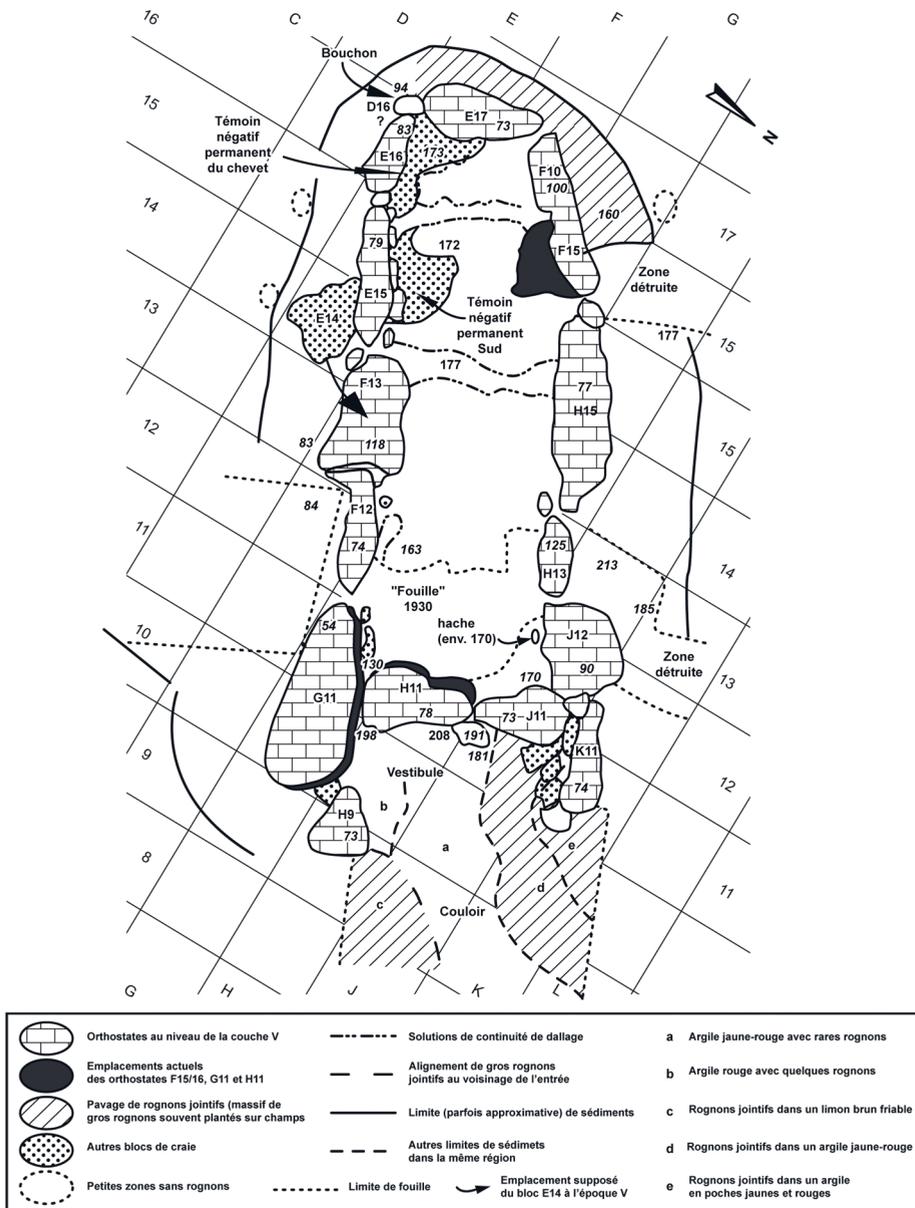


Fig. 3. L'allée couverte de Méréaucourt au niveau de la couche d'occupation la plus ancienne (d'après Masset *et alii*, 2013)

apparemment échappés à l'attention des « fossoyeurs » : il y eut « vidange », suivie de la mise en place d'une mince couche stérile (« couche VI »). C'est à cette occasion semble-t-il que fut procédé à l'extraction d'un des orthostates latéraux voisins de l'entrée monumentale (Fig. 4a-2). Par comparaison avec un geste analogue survenu longtemps après dans notre même site (voir ci-dessous « Une fermeture totale quoique temporaire »), il s'agissait d'ouvrir une entrée latérale. Ensuite les dépôts sépulcraux reprurent pendant assez longtemps (c'est notre couche V-3), et cela sous la forme d'inhumations primaires (dépôt des cadavres dans le sépulcre collectif). Nouvelle interruption, sans vidange cette fois, au cours de laquelle fut introduit un peu de sédiment stérile sur une partie seulement de la couche funéraire (« sous-couche V-2 »). Intervinrent ensuite des inhumations secondaires (à savoir, apport de restes osseux dont le décharnement s'était effectué ailleurs) : « sous-couche V-1 » (Fig. 4a-3).

À Méréaucourt, la couche sépulcrale la plus ancienne (couche V) occupe moins de la moitié du monument, la plus éloignée de l'entrée (Fig. 5a-1). Dans l'autre moitié, de menus vestiges font soupçonner une vidange. Si c'est le cas, cette vidange n'aurait pas eu le même rôle qu'à La Chaussée-Tirancourt, la place ainsi récupérée n'ayant pas été utilisée pour de nouvelles inhumations. À Méréaucourt, point de couche intermédiaire de sédiment rapporté au sein de la couche V, et pas de superposition d'inhumations secondaires sur des corps décharnés sur place : ces deux variétés de traitements des corps paraissent y avoir été utilisées simultanément.

### 1.3. Une fermeture totale quoique temporaire, associée à des remaniements d'orthostates

Dans chacun des deux monuments précités fut alors introduite une couche de sédiment stérile, recouvrant l'ensemble des vestiges osseux : « couche IV ». Celle-ci englobe la totalité de la chambre funéraire, et aussi la partie encore restée alors vide entre les orthostates et la paroi de la fosse d'implantation : cette couche s'y élève au même niveau que dans la chambre funéraire proprement dite, et s'étend jusqu'à cette structure que nous avons appelé la « muche » (Fig. 2 : autour du mètre carré Z25) : (Fig. 4a-4 et fig. 5a-2). Nos devanciers ont parfois cru que cette dernière zone (entre les orthostates et la paroi de la fosse) avait été jadis bourrée de sédiments, dès l'époque de la construction des monuments. Il n'en était rien : à l'extérieur des orthostates avait existé comme un passage, une sorte de couloir extérieur. À La Chaussée-Tirancourt c'est le susdit « couloir » qui assurait la communication entre le sépulcre et la « muche ». Dans ce dernier site, c'est à cette occasion que fut jadis extrait un deuxième orthostate latéral voisin de l'entrée : la fouille a montré que l'ouverture ainsi créée fut alors utilisée comme

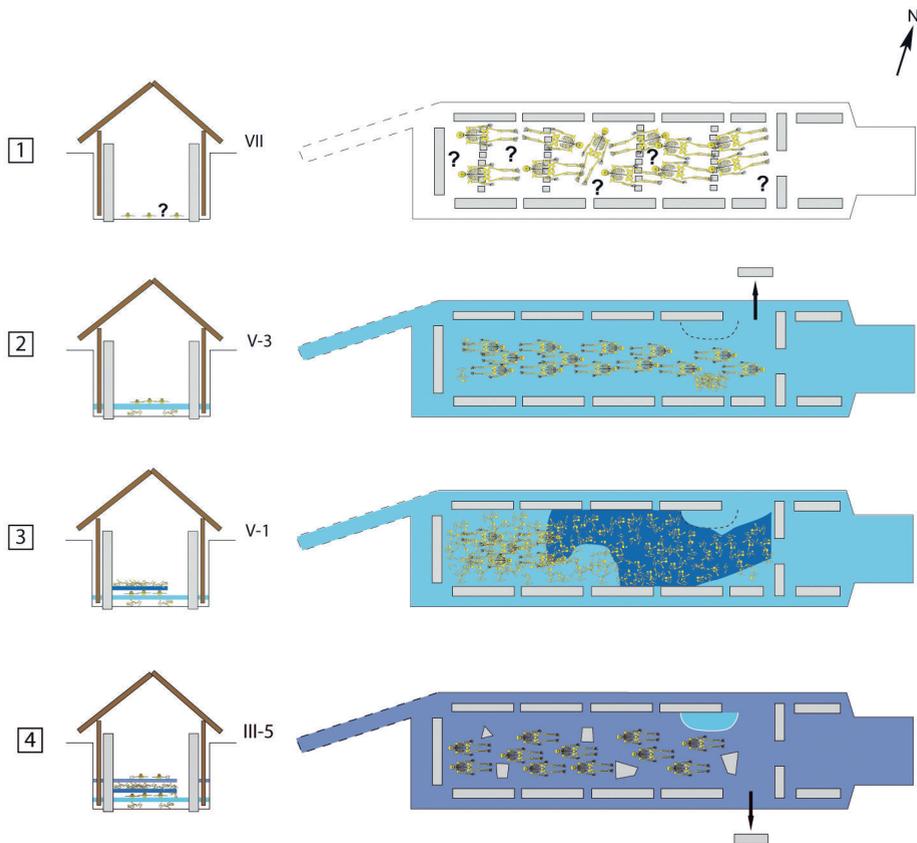


Fig. 4a. Evolution de La Chaussée-Tirancourt jusqu'à la sous-couche III-5 :

1. Première couche d'occupation (« VII »), presque entièrement « vidangée » au Néolithique.
2. Après extraction d'un orthostate et dépôt d'une couche sub-stérile peu épaisse (« VI »), la plus ancienne couche d'inhumations restée en place (« V-3 ») : la « bande sépulcrale axiale ».
3. Sur une sous-couche partielle substérile mince (« V-2 »), les inhumations secondaires du « V-1 ».
4. Après extraction d'un deuxième orthostate et mise en place d'un remplissage substérile épais (couche IV), de nouvelles inhumations : « III-5 ».

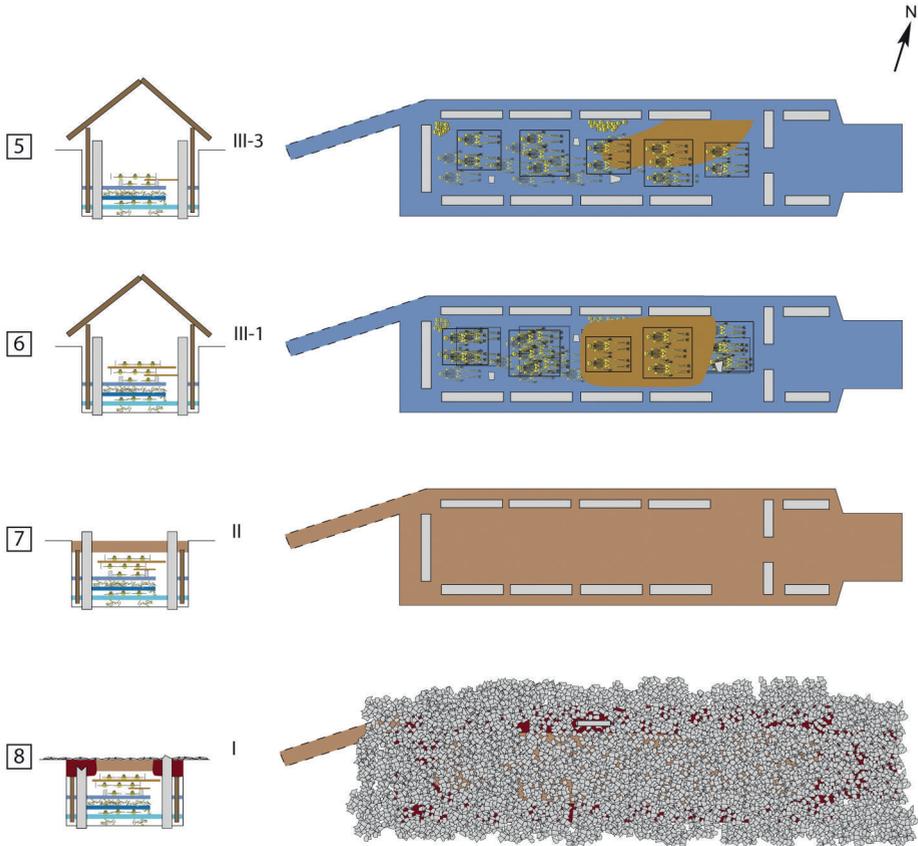


Fig. 4b. Evolution de La Chaussée-Tirancourt à partir du III-4 :

1. Sur une autre sous-couche partielle substérile (« III-4 »), nouvelles inhumations « III-3 » ; apparition des « cases ».
2. Sur une nouvelle sous-couche partielle substérile (« III-2 »), les « cases » du « III-1 ».
3. Epais recouvrement de l'ensemble par une couche stérile formée principalement de limon : la couche II. Comme celles de jadis, « VI » et « IV », elle remplit l'espace périphérique et la « muche ».
4. Résultat d'une intervention destructrice : après destruction partielle des orthostates par de violents incendies, l'ensemble disparaît sous les milliers de plaquettes de grès éclaté issues desdits orthostates.

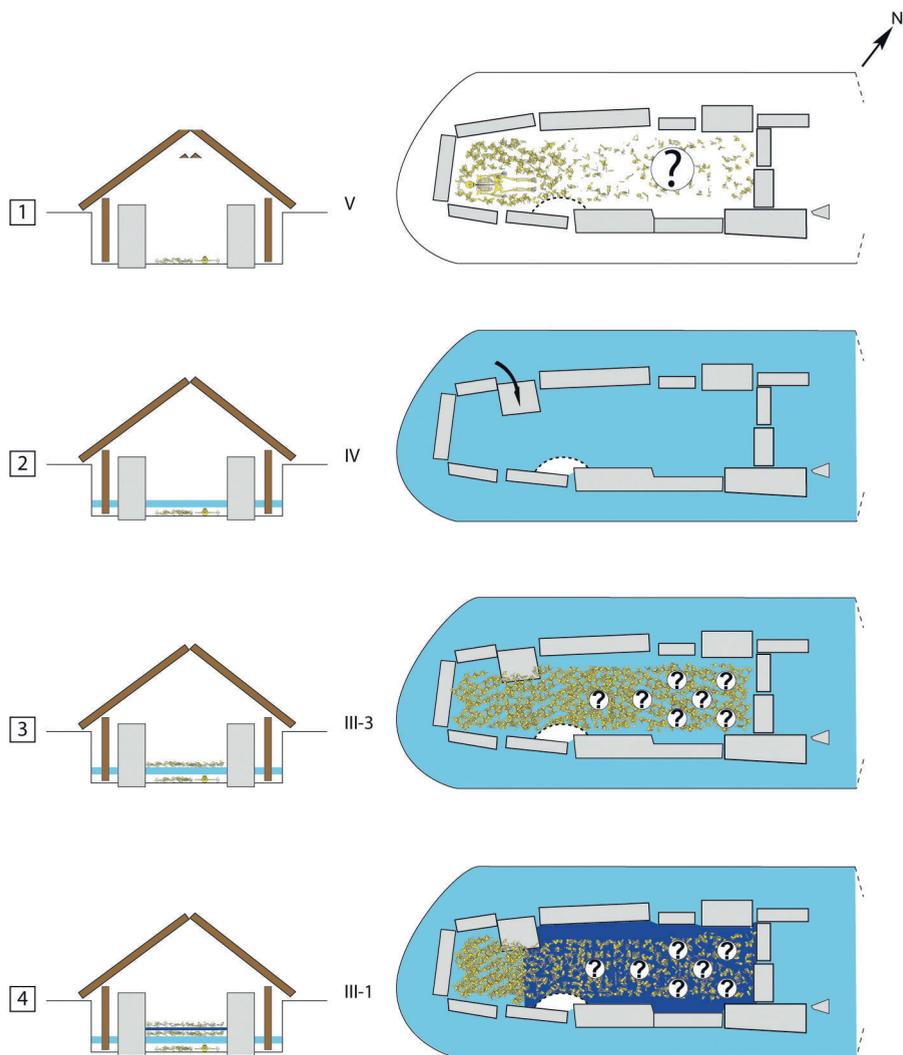


Fig. 5a. Evolution de Méréaucourt jusqu'à la couche II :

1. Couche d'occupation la plus ancienne (« V »). Sa quasi-absence au centre du monument fait soupçonner une « vidange » (la zone de l'entrée a été détruite par d'anciennes « fouilles »).
2. Apport d'un remplissage substérile assez mince (« IV »), associé au basculement d'un orthostate du chevet ; celui-ci vient reposer sur la couche d'inhumations « V ».
3. Couche d'inhumations « III-3 », venant recouvrir partiellement l'orthostate basculé.
4. Sur une sous-couche partielle substérile mince « III-2 », les inhumations du « III-1 ».

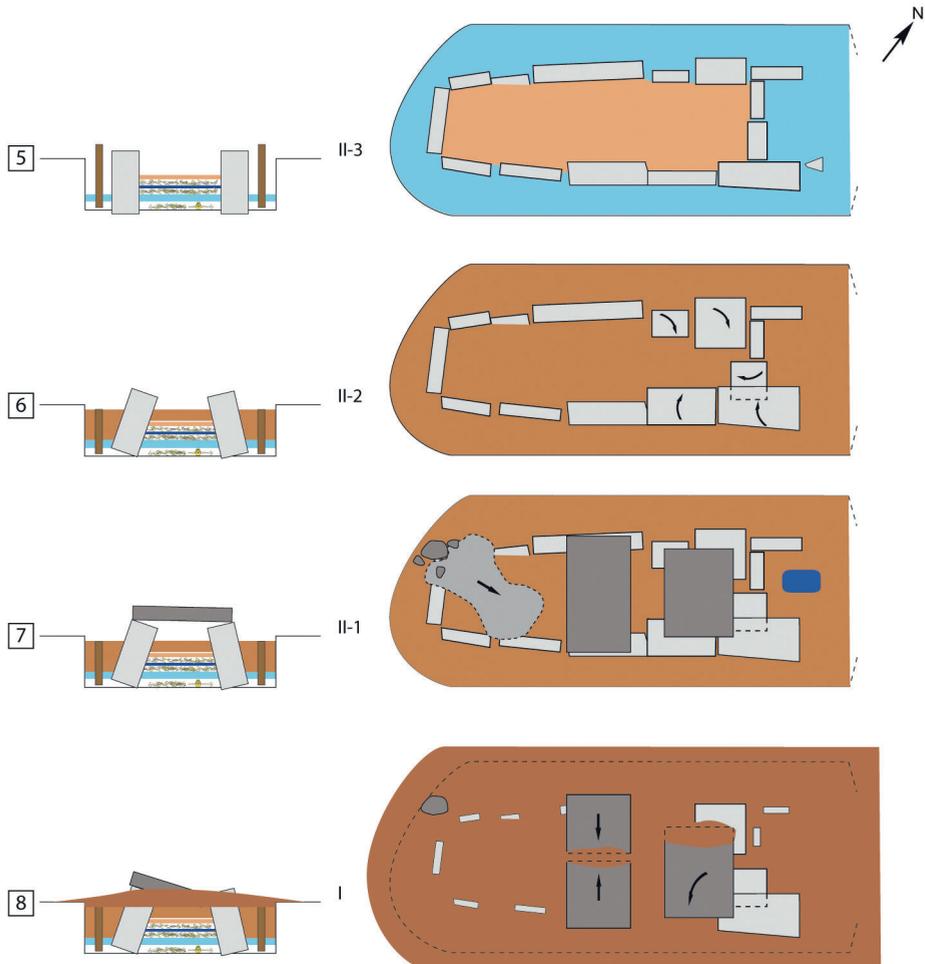


Fig. 5b. Evolution de Méréaucourt depuis la couche II :

1. Couche de limon sans cailloux recouvrant les restes humains, paraissant les protéger : (« II-3 »).
2. Mise en mouvement, en direction centripète, des orthostates les plus voisins du vestibule ; apport d'une couche épaisse de rognons de silex jointifs (« II-2 »).
3. Mise en place des tables mégalithiques, ainsi que d'une structure peu claire au chevet du monument (nombreux cailloux de craie, dont certains assez gros) ; dans le vestibule, pose d'une petite dalle mince. Le tout constitue une sorte de « II-1 ».
4. Résultat d'une intervention destructrice : fracture de la plus petite dalle de couverture, ripage et basculement de la plus grosse ; puis apport d'une « couche I », constituée d'un mélange de limon et de rognons de silex : recouvrement partiel des tables mégalithiques, total de la mini-dalle du vestibule.

entrée latérale. La couche IV y est assez épaisse : trente à quarante centimètres. Plus mince à Méréaucourt, elle remplit semblablement le couloir extérieur où elle s'élève, là aussi, au même niveau qu'à l'intérieur du sépulcre ; mais à l'endroit où aurait pu se trouver une « muche », d'anciennes farfouilles en avaient détruit d'éventuels vestiges. À Méréaucourt aussi un orthostate souffrit d'une intervention brutale : mais il fut seulement basculé vers l'intérieur de la chambre funéraire. Sa chute créait ce qui paraît bien avoir été, là aussi, une entrée latérale.

#### 1.4. Réouverture des monuments funéraires et deuxième utilisation sépulcrale... avec, à nouveau, des interruptions

Une nouvelle couche d'inhumations intervint alors : la couche III. À La Chaussée-Tirancourt cette couche est subdivisée, comme sa sœur profonde la couche V, par des sous-couches intermédiaires incomplètes de sédiment stérile « III-4 et III-2 » (Fig. 4a-4 et fig. 4b-5 et 6) ; comme pour leur ancêtre V-2, il s'agit là aussi d'introductions intentionnelles. Contrairement toutefois audit V-2, nous n'avons pas observé de modification dans les modes d'inhumations intervenus de part et d'autre des dites sous-couches. À Méréaucourt, les inhumations dans la couche III (Fig. 5a-3) s'y montrent, elles aussi, avoir été momentanément interrompues par l'introduction d'une sous-couche partielle de sédiment stérile : III-2 (Fig. 5a-4).

#### 1.5. Une fermeture totale et définitive, liée à des remaniements parfois considérables

Dans chacun de nos deux monuments fut alors déposée une couche épaisse de sédiment stérile (couche II), analogue à la couche IV et remplissant, comme elle, couloir extérieur et « muche » (Fig. 4b-7 et 5b-5). Dans l'un et l'autre site elle est constituée de limon venant, en quelque sorte, protéger les restes humains.

C'est à Méréaucourt que le processus fut le plus complexe. Une mince sous-couche (II-3), sans caillou, diffère par cet aspect des autres couches ou sous-couches (Fig. 5b-5). Ensuite, après extraction naturellement de l'ancienne couverture légère étanche, plusieurs orthostates furent déplacés : ils furent rapprochés les uns des autres, de manière concentrique, et accompagnés du dépôt d'une deuxième sous-couche, « II-2 », constituée celle-là de rognons de silex jointifs (Fig. 5b-6). Enfin deux lourdes tables mégalithiques vinrent recouvrir - de façon partielle - l'ensemble du monument, assurant ainsi la condamnation de sa fonction sépulcrale (Fig. 5b-7). Si les orthostates avaient gardé leur position primitive, la plus grosse des deux dalles de couverture, trop courte quoique très épaisse, serait venue se poser directement sur la couche funéraire.

### 1.6. Fréquentation post-sépulcrale

À Méréaucourt, contemporaine semble-t-il de la mise en place des tables mégalithiques, une petite dalle de craie avait été placée dans l'axe du vestibule (Fig. 5b-7). Elle y resta longtemps à ciel ouvert : en témoigne son extrême gélifraction, ainsi que celle des rognons de silex qui l'entouraient : ils étaient si fragmentés qu'on pouvait les trancher à la truelle. Bien des hivers durent passer là... or, parmi ces rognons se sont rencontrés d'intéressants vestiges : notamment deux d'entre eux sur silex venu du Grand-Pressigny, donc un peu plus récents que la période sépulcrale proprement dite. Nous en déduisons une longue fréquentation du monument déjà clos. À La Chaussée-Tirancourt, les dates C14 relevées dans la couche I du vestibule couvrent un minimum de quatre ou cinq siècles, ce qui est excessif pour l'événement, si spectaculaire soit-il, évoqué plus bas (incendies). Il est donc permis d'imaginer que les datations les plus anciennes de la couche I (entre 2450 et 1690 calibrés à  $2\sigma$ ) se rapportent, comme à Méréaucourt, à une période de fréquentation paisible.

### 1.7. Enfin une destruction partielle associée à une condamnation définitive

Après assez longtemps, et dans une toute autre optique, intervinrent à nouveau des travaux importants. À La Chaussée-Tirancourt fut creusé autour de chaque orthostate de quoi mettre en place un brasier. Une combustion violente eut ensuite pour effet d'en arracher des milliers d'esquilles de grès. Mêlées à un sédiment rapporté, ces esquilles constituent une épaisse « couche I », sous laquelle le monument disparut presque pour toujours : ce n'est qu'en 1967 qu'il revit le jour (Fig. 4b-8). C'est à ces incendies que se rapporte probablement la datation la plus récente obtenue dans la couche I, 1940-1330 avant notre ère à  $2\sigma$  : c'est déjà l'âge du Bronze.

À Méréaucourt, l'énormité des dalles de couverture rendait un tel processus impossible ; mais une même volonté destructrice s'y manifesta. La plus petite des deux tables mégalithiques fut cassée en quatre morceaux. L'autre table, d'un poids de huit tonnes, fut un peu déplacée vers l'extérieur du monument ce qui lui fit perdre une partie de ses appuis ; elle fut alors basculée dans l'intérieur de celui-ci (Fig. 5b-8). Constituée d'un sédiment banal des environs du site, une « couche I » vint ensuite recouvrir partiellement le tout : elle masque les orthostates et l'emplacement de la chambre funéraire mais n'atteint que partiellement les dalles de couverture, qui s'élèvent au-dessus d'elle.

Cette condamnation ultime et destructrice est donc d'un esprit très différent de la première. Cette dernière donnait au contraire une impression de respect à l'égard des morts, dont on se séparait pour toujours. Elle n'est datable à

Méréaucourt que par une seule pièce : une hache en silex poli dans la couche I... mais rien ne s'oppose à la croire contemporaine des incendies de La Chaussée-Tirancourt.

Depuis l'époque de la construction de nos monuments il s'était s'écoulé une vingtaine de siècles.

## 2. *Changé à Saint-Piat (Fouilles Dominique Jagu)*

### 2.1. Construire, célébrer et enterrer

Découvert en 1924 (*cf.* Petit et Lecoœur, 1925), repris en fouille entre 1984 et 2000 les dolmens Petit et du Berceau situés à Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir) font partie d'un ensemble de quatre mégalithes situés dans la vallée de l'Eure.

Ces deux dolmens proches l'un de l'autre ont des architectures, des fonctions, et des devenir bien différents (Figs. 6 et 7). Le Berceau, classé Monument historique en 1975, est un vaste monument en grès, ouvert sur les ctés et qui présente sur les piliers du fond de célèbres gravures (Allain et Pichard, 1974). Son sol était composé de dalles de calcaire. Aucun reste osseux n'a jamais été découvert dans la chambre. Le dolmen « Petit » (du nom de son inventeur en 1924) a livré une douzaine d'individus, datés de la deuxième moitié du cinquième millénaire avant notre ère (*cf.* tableau des datations) ; mais étaient-ils les uniques ou derniers occupants ? Ils reposaient là aussi sur un sol dallé. C'est un monument grossièrement circulaire, avec un bouchon. Une étude a montré grâce aux traces de calcite qu'il était recouvert autour et sur le dessus de la dalle de gros blocs calcaire, en quelque sorte un cairn. Son épaisseur indique une utilisation de 100 à 200 ans sous cet aspect.

Si l'utilisation sépulcrale du dolmen Petit ne fait aucun doute, nos fouilles ont montré que nous étions en présence de monuments destinés l'un aux morts, l'autre aux vivants (Jagu, 1994). Cette différenciation se précise dans leurs devenir dans ce que nous avons appelé la double condamnation. Ils sont à la fois associés et distincts.

### 2.2. Détruire, enfouir et commémorer

Le dolmen Petit fut, dans un premier temps débarrassé, de son enveloppe calcaire et la dalle de couverture déplacée de 4 m vers le sud-ouest, et érigée en menhir (indicateur ?) sur un fossé comblé (couche V). Les sommets d'orthostates furent débités, réduisant ainsi leur hauteur. La chambre ainsi ouverte fut remplie par un tumulus de graves sableuses (sous-sol habituel de la vallée). Ces matériaux, retenus par un muret calcaire construit avec des éléments du cairn, proviennent

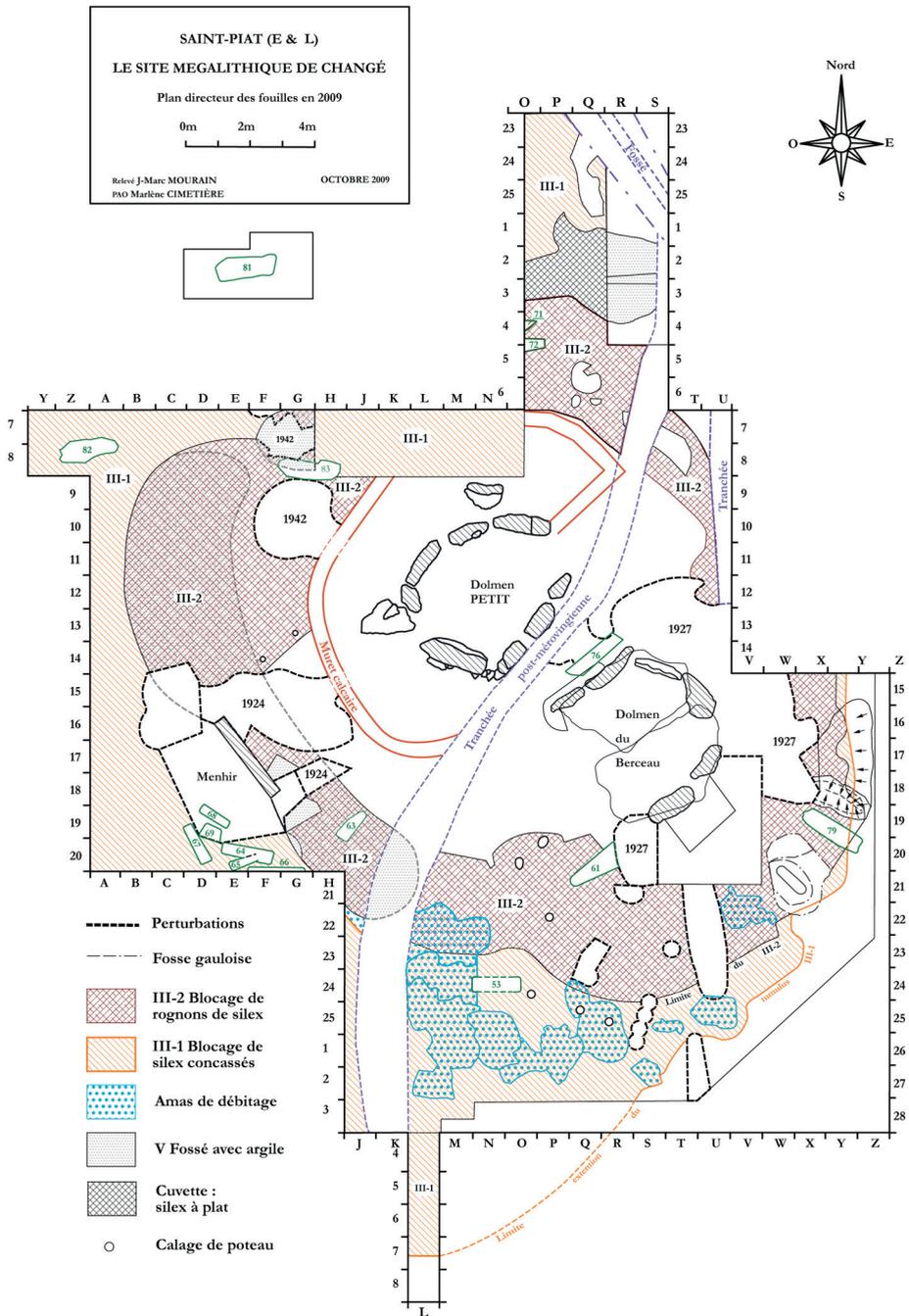


Fig. 6. Plan directeur des fouilles du site mégalithique de Changé à Saint-Piat en 2009

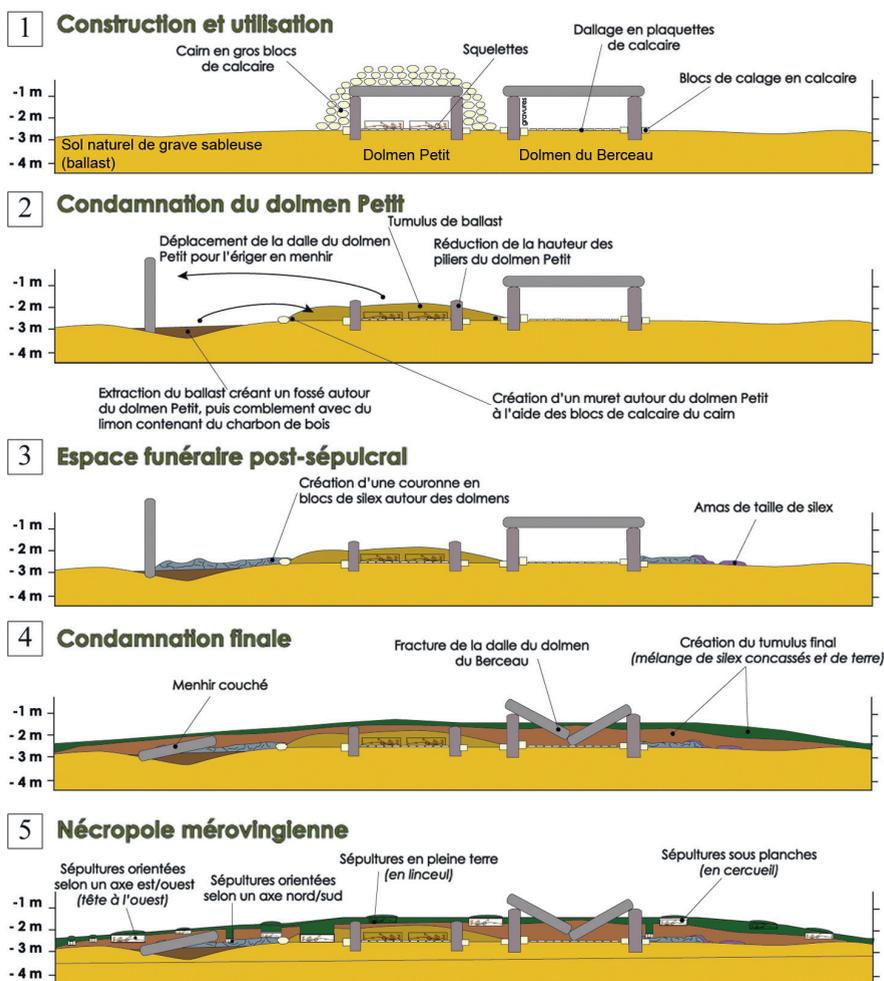


Fig.7 .Biographie du site de Changé :

1. Construction et utilisation du dolmen Petit (à vocation sépulcrale) et du dolmen du Berceau (à vocation cultuelle).
2. Condamnation du dolmen Petit, par démontage du cairn calcaire, enlèvement et déplacement de la dalle de couverture (érigée en menhir), et réduction des orthostates. Enfin mise en place d'un tumulus de ballast qui obture la chambre sépulcrale et qui enterre les individus.
3. Espace funéraire post-sépulcral délimité par une large couronne de gros moellons de silex. Forte activité de taille de silex à proximité, au sud-ouest.
4. Condamnation finale par basculement du menhir, fracture de la dalle de couverture du dolmen du Berceau. Et mise en place d'un vaste tumulus de 30m de diamètre qui recouvre l'ensemble.
5. Enfin à l'époque mérovingienne, création d'une nécropole d'une centaine d'individus inhumés en cercueil ou en lincoeu.

du fossé creusé à 6-7 mètres des parois du dolmen Petit. En forme de fer à cheval, large de 2m, il est profond de 60cm, et surtout est rempli d'un sédiment argileux dans lequel il y a des traces de charbons de bois, témoignage de feux sur ce site (courant quatrième millénaire : cf. tableau des datations). Ce tumulus enterre, littéralement, donc, les 12 individus reconnus par Léon Petit. Un couloir virtuel composé lui aussi de blocs calcaires le traverse, reliant ainsi le monde des morts à celui des vivants, ou l'inverse. C'est la première condamnation.

À ce stade le dolmen du Berceau est toujours intact. Une vaste couronne composée de gros blocs de silex (couche III-2) ceinture les trois monuments (le dolmen du Berceau, le dolmen Petit – sous son tumulus - et le menhir Petit). C'est que nous avons appelé l'espace funéraire post-sépulcral.

Une forte activité de taille de silex (près de 30 000 éclats débités sur place) se mit en place au sud de la couronne de moellons de silex (Jagu et Caron, 1998).

Enfin après une période non estimée, mais ancienne, la dalle de couverture du dolmen du Berceau fut fracturée en deux (boîtes de débitage sur la face inférieure), en touchant le sol dallé, après l'enlèvement de deux piliers latéraux. Le menhir Petit (son ex-dalle de couverture) fut enfin basculé et couché (Jagu, 1994).

À nouveau, un vaste tumulus de 25 à 30 m de diamètre, composé de sédiment et de rognons de silex cassés (couche III-1), recouvrit l'ensemble, murant ainsi les vestiges sous-jacents. C'est la seconde condamnation (Jagu et Mourain, 1995). Bien plus tard cette masse de terre servira de nécropole pour accueillir des sépultures mérovingiennes (Pecqueur 1998).

À Changé, au Néolithique Moyen, nous sommes donc en présence de deux dolmens à vocations bien distinctes, suivies, pour l'un comme pour l'autre, d'une double condamnation : celle des morts, puis celle des monuments (Jagu, 2003).

### 3. Yermenonville (*Fouilles Dominique Jagu*)

#### 3.1. Vers un nouveau type de dolmens : pour la réduction des corps ?

Situé sur la commune de Yermenonville, toujours en Eure-et-Loir, le dolmen de La Pierre Fritte, a aussi lui aussi été « exploré » par Léon Petit en 1928 (Jagu, Civetta et Fouriaux, 2008 - Jagu et Fouriaux, 2014) (Fig. 8). Son architecture est simple : quatre orthostates formant un coffre de 2m de côté. Pas d'accès caractéristique. Les orthostates, ou piliers, sont simplement posés sur le sol, en position instable. Ce qui nous fait penser à un accès sommital en matériau léger. Deux tiers de la chambre avaient été vidés par la fouille 1928. Un orthostate avait été trouvé couché. Les restes osseux, sans aucune connexion, étaient extrêmement

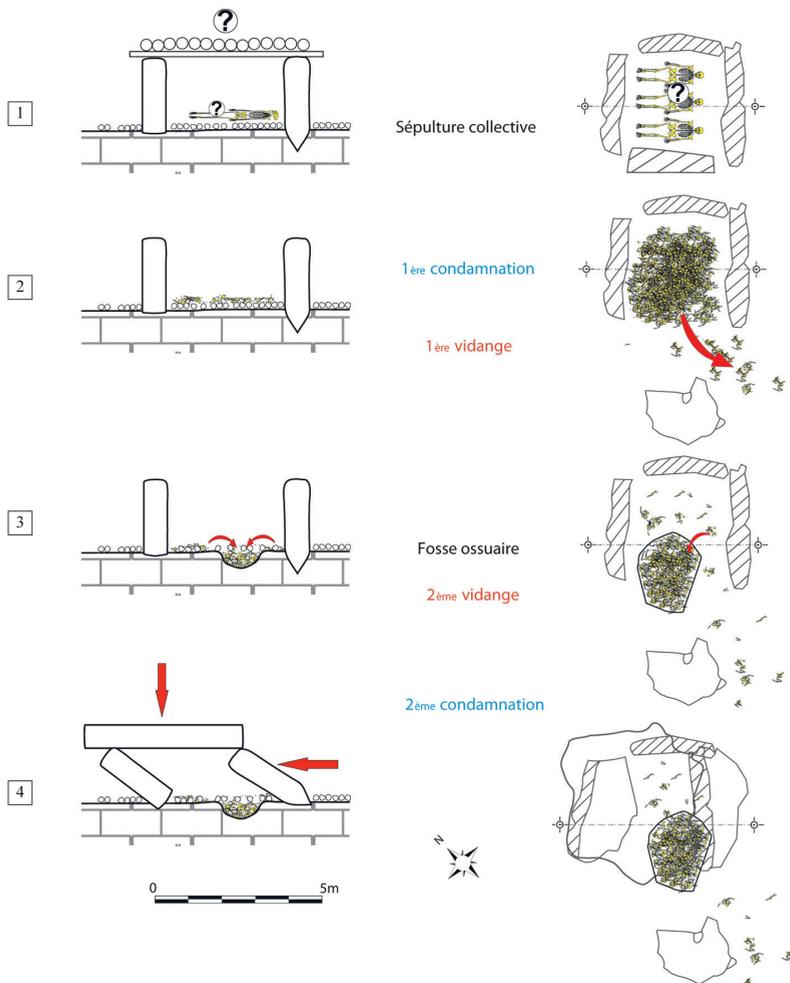


Fig. 8. Biographie du dolmen de La Pierre Fritte à Yermenonville :

1. Utilisation sépulcrale du dolmen. Décomposition des corps. Nous pensons, compte tenu de l'instabilité des orthostates posés simplement sur le sol, qu'il ne pouvait y avoir à ce premier stade architectural une dalle de couverture mégalithique. Nous envisageons une couverture facilement démontable pour un accès sommital à la chambre. Là aussi nous n'avons aucune certitude quant à la position originelle des corps.

2. Première condamnation. Basculement de l'orthostate sud. Évacuation des ossements les plus volumineux.

3. Deuxième condamnation. Récupération des ossements de petite taille restés sur place et déposés dans une petite fosse creusée.

4. Enfin, basculement vers l'ouest des orthostates latéraux, et mise en place d'une lourde dalle de couverture.

fragmentés, reposant sur un léger blocage de calcaire. Un nombre minimum d'individus (« NMI ») osseux fait état de 17 individus, un « NMI » dentaire de 19.

Cette sépulture collective classique a ensuite été vidangée. Les gros ossements ont été sortis de la chambre, du côté sud du monument, un orthostate ayant été simplement basculé vers l'extérieur. Cette opération a laissé, volontairement ou involontairement, des petits restes osseux dans la chambre. Ces derniers, ou du moins les plus gros de ceux qui avaient échappés au transfert, ont été regroupés dans une fosse creusée à l'emplacement du pilier déplacé. C'est une fosse-ossuaire. Ne restaient donc dans la chambre que les os les plus petits, rescapés deux fois de pareil traitement.

Les piliers latéraux furent alors couchés vers l'ouest, et nous pensons que c'est à ce moment qu'une lourde dalle de couverture fut déposée sur l'ensemble. L'espace récupéré par la vidange ne servit plus jamais comme nouvelle sépulture collective.

Au Néolithique récent (autour de 2700 BC : *cf.* tableau), à La Pierre Fritte de Yermenonville, nous observons une double condamnation (ou deux phases d'une même condamnation) : la vidange qui exclut les restes osseux des individus, et une dalle de couverture qui recouvre la sépulture en la rendant définitivement inutilisable.

#### 4. Discussion

Les cinq monuments précités ont pour premier point commun d'avoir été fouillés de la même manière, et par des membres d'une même équipe ; mais leur ressemblance est loin de s'arrêter là. Notons d'abord leur longue durée d'utilisation, avérée à La Chaussée-Tirancourt et à Méréaucourt ainsi qu'à Changé-Saint-Piat, très probable à Yermenonville. Remarquons aussi que leur longue histoire ne fut pas sans avatars. Il arrivait qu'après un temps assez long, une couche de restes humains ait été (presque) entièrement exclue d'un de nos caveaux, ce que nous appelons une « vidange ». La chose est avérée à La Chaussée-Tirancourt et à Yermenonville, très probable à Méréaucourt, possible à Saint-Piat. Que devenaient ces humbles restes ? Yermenonville indique que certains d'entre eux, les « restes de restes » en quelque sorte, pouvaient prendre place dans une structure de même type et introduits dans une fosse apparemment creusée à cet effet ; l'essentiel toutefois ayant été vidangé et mis selon toute vraisemblance dans un ossuaire de plein exercice... que nous n'avons pas retrouvé. Dans ce site il y a semble-t-il une vocation de conserver la présence (symbolique ?) de restes osseux, après l'évacuation des originaux.

Fouillé anciennement, le dolmen Petit à Saint-Piat avait perdu une bonne part des informations qu'il avait pu recéler. Mais dans bien d'autres sites mégalithiques ont été naguère observés des arrêts dans leur utilisation, arrêts matérialisés par l'introduction d'une couche épaisse de sédiment rapporté... après quoi les inhumations avaient repris. La Chaussée-Tirancourt et Méréaucourt ont montré que de tels arrêts s'accompagnaient aussi d'importantes modifications architecturales, notamment de la réalisation d'entrées latérales. Pour nos Néolithiques cet objectif avait été si important, qu'à cette occasion ils n'avaient pas hésité à extraire des orthostates (cela à deux reprises, à La Chaussée-Tirancourt), ou à basculer l'un d'eux directement sur une couche d'inhumations plus ancienne (à Méréaucourt). À des opérations d'une telle envergure ne correspondaient pourtant pas des arrêts définitifs : par la suite, en effet, se constituait une nouvelle couche d'inhumations.

Si d'anciens fouilleurs avaient bien observé, ailleurs, des couches épaisses de sédiments rapportés séparant des couches d'inhumations, il leur avait échappé qu'il avait existé aussi de minces « sous-couches » de sédiments n'allant pas jusqu'aux bords, et pouvant séparer éventuellement des modes d'utilisation différents du sépulcre. On voit notamment, à La Chaussée-Tirancourt, une telle « sous-couche », reposant sur des inhumations primaires, et ayant reçu, quant à elle, des inhumations secondaires.

À Méréaucourt comme à Yermenonville il est sûr qu'à l'époque de leur utilisation comme sépulcre elles n'avaient connu qu'une couverture légère, bien différente des lourdes tables mégalithiques sous lesquelles ces deux sites nous sont parvenus.

Arrivait ensuite une fermeture définitive, celle que nous appelons « première condamnation ». Elle pouvait se faire de façon relativement discrète, comme à La Chaussée-Tirancourt, où il semble que les Néolithiques se fussent contentés du dépôt d'une couche assez épaisse de sédiment protecteur. À Méréaucourt, cette fermeture s'était accompagnée de travaux grandioses, avec déplacement de plusieurs orthostates et introduction de lourdes tables mégalithiques, ce que nos anciens auraient appelé des « dalles de couverture » : ils croyaient en effet qu'elles avaient appartenu à l'architecture primitive des monuments. Dans le cas du dolmen Petit à Changé-Saint-Piat, l'arrêt définitif des dépôts des corps s'est finalisé par la mise en place d'un épais tumulus de sédiment. Cette masse de sédiment, prélevée dans le fossé en forme de fer à cheval, est arrivée après enlèvement et déplacement d'une dalle de couverture et débitage des sommets d'orthostates (réduction de leur hauteur). Un pilier au nord-ouest a été arraché et déplacé. En regard, un couloir constitué de blocs calcaires sommairement empilés, pris selon toute vraisemblance sur le cairn, se noie dans la masse tumulaire, créant ainsi une espèce de liaison virtuelle entre l'intérieur et l'extérieur du monument, entre le monde des morts et celui des vivants. Il n'est pas sans intérêt de constater

qu'à quelque deux mille ans de distance, Changé d'un côté (Néolithique moyen), La Chaussée-Tirancourt et Méréaucourt de l'autre (Néolithique final), présentent ainsi un même type de fermeture définitive.

Ces modes de clôture sont différents les uns des autres. Ils ont en commun d'avoir constitué des processus lourds, voire très lourds, qui rendaient irréversible leur fonction. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à les appeler des « condamnations ».

Il est remarquable que nos cinq monuments aient tous connu, après une période calme, de nouveaux bouleversements. À Changé cette période a duré assez longtemps, le temps où les trois monuments (le dolmen Petit sous son tumulus, son menhir, le dolmen du Berceau) ont été l'objet d'un aménagement important par la construction de la couronne de moellons de gros silex. Cette couronne est constituée de deux à trois lignes de très gros moellons, remplies de moellons ordinaires dans laquelle on y distingue des espaces vides. Notons que cette masse rapportée recouvre en le dissimulant le fossé (carrière de sédiment) rempli d'argile et de charbons de bois. Rappelons qu'une zone de six à huit m<sup>2</sup> située au sud-ouest est occupée par une surface de silex taillés sur place (nous avons retrouvé les esquilles de taille). Cela signifie qu'une longue occupation post-funéraire a fait suite à une activité sépulcrale et une première condamnation. Les vivants sont revenus sur les lieux. Méréaucourt donne une indication précise dans le même sens.

Dans tous ces monuments mégalithiques, la fin définitive d'utilisation sépulcrale met donc en scène un lourd processus rendant irréversible leur fonction. Ces destructions partielles et/ou aménagements volontaires montrent qu'il y a donc une forte volonté, à la fois de rendre irrévocables ces opérations et en même temps de protéger les monuments, ce qu'ils contenaient et ce qu'ils représentaient. En effet dans tous ces cas la finalité des opérations impose une dissimulation, voire une disparition quasi totale de la vue des descendants des constructeurs. Mais pourquoi s'imposer un tel travail si bien organisé ? Ces espaces dédiés aux vivants et certains monuments (dont le dolmen du Berceau) ont eux aussi subi des fermetures, des recouvrements, des condamnations. Il eut été plus simple et plus facile d'abandonner purement et simplement les lieux. Il semble que cette volonté de préserver les sites soit associée à un devoir de mémoire destiné à protéger le passé. Finalement ces condamnations créent de nouveaux monuments destinés à immortaliser ce qu'il y a dessous.

Un jour pourtant, on a voulu détruire. Partout on a cassé, on a renversé on a mis le feu. La Chaussée-Tirancourt a connu des incendies très violents, à Méréaucourt ce sont les tables mégalithiques qui, en dépit de leur masse, ont été basculées ou brisées. À Changé, après basculement des deux piliers latéraux, on a fracturé la dalle de couverture du Berceau, on a également couché le menhir

Petit et enfin on a recouvert l'ensemble par un vaste tumulus de terre et de silex concassés de 25 à 30 m de diamètre. Là aussi il y a eu un travail considérable de transport et de transformation de matériaux. À Yermenonville, ce sont deux orthostates qui ont été basculés, mais cela probablement avant même la mise en place de la dalle de couverture.

## 5. Conclusion

Ces observations sont-elles généralisables ? Le hasard a présidé au choix des monuments étudiés ici. Ils n'ont n'ont guère en commun que d'avoir été fouillés d'une façon particulièrement attentive, mais ils présentent bien des points communs : une longue durée d'utilisation, des fermetures, d'abord temporaires puis définitives, ainsi que des destructions intentionnelles *in fine*. On peut parier que des fouilles plus soigneuses auraient fait apparaître ailleurs des cas comparables, et cela en grand nombre, sinon partout.

Au Néolithique, contrastant avec des interventions répétées sur les monuments proprement dits, s'affirme partout un respect à l'égard des morts. Tant à La Chaussée-Tirancourt qu'à Méréaucourt, lors de chaque remaniement les restes humains furent mis à l'abri, sous une couche de sédiment protectrice. À Changé, la douzaine de corps du dolmen Petit a été enfouie sous un compact tumulus, avant la mise en place de nombreux aménagements périphériques pour en faire un lieu de mémoire. À La Pierre Frite fut créée une réserve symbolique de quelques ossements (la petite fosse-ossuaire), sorte, là aussi, de témoignage de la fonction primaire du monument. Contrastant toutefois avec ce respect ont existé aussi des « vidanges », plus ou moins complètes.

Moins respectueuses encore – sinon des morts, du moins des monuments – furent les destructions étendues qui intervinrent bien après la fin de l'utilisation sépulcrale. Nous appelons ces fermetures aussi des condamnations, vu leur caractère définitif, irrémédiable. Mais ce mot unique de « condamnation » ne doit pas masquer leur différence fondamentale avec celles, intervenues longtemps auparavant, qui avaient fermé les sépulcres pour toujours, mais en les respectant.

Aussi bien les premières « condamnations » que les secondes ont pu détruire toute trace de structures fragiles présentes sur le site. Ce serait le cas de structures en bois, dont nous n'avons aucun vestige. Or nous avons vu qu'à Méréaucourt, bien avant les énormes « dalles de couverture », qui n'arrivèrent qu'après le dernier mort, avait déjà existé une couverture, et que celle-ci avait été étanche : les os des morts n'avaient pas évolué sous l'eau.

Nous croyons qu'il est permis de généraliser ce dernier point. Comme l'avait vu Jean Leclerc dès 1982 – avant la fouille de Méréaucourt – dans les allées

couvertes et monuments assimilés du Bassin Parisien, les « dalles de couverture » n'eurent qu'une fonction de condamnation (Leclerc, 1987). Sur le moment il ne nous avait pas convaincus. Aujourd'hui, nous le sommes.

On ne peut guère imaginer qu'au cours des siècles de leur utilisation, tous ces sépulcres, encore dépourvus de tables mégalithiques, eussent été à ciel ouvert. Pas plus que les Néolithiques de Méréaucourt, leurs contemporains du Bassin Parisien, de Thuringe ou d'ailleurs, ne devaient aimer voir leurs chers disparus mariner au fond de mares croupissantes. Présente dès le Danubien la technique permettant la construction de toitures étanches était à la disposition des populations de cette époque. C'est peut-être même précisément cette technique qui avait permis la généralisation des sépulcres dits « enterrés », car érigés au fond de fosses, donc inondables : à savoir, les allées dites « couvertes », qu'elles fussent mégalithiques, en bois (exemples Gall *et alii*, 1983; Billand *et alii*, 1995) ou en pierres sèches (Peek 1975, p. 78 sqq), les « *totenhütten* » de construction analogue à ces dernières, mais de forme différente (Masset, 1995) etc.

On sait que la plupart des monuments mégalithiques, sinon tous, ont été trouvés, par nous ou par nos devanciers, en mauvais, voire en très mauvais état. Il est d'usage d'en accuser l'empierrement des routes, les anathèmes de l'église catholique, etc. Si leur culpabilité ne fait pas de doute, il est possible qu'on ait oublié le principal coupable... à savoir les Néolithiques eux-mêmes ou leurs successeurs immédiats.

De telles sépultures dolméniques ont pu paraître tellement détruites que les archéologues ne prenaient pas la peine de les explorer. D'autres, anciennement (mal) fouillées, peuvent encore recéler des informations, naguère négligées. Dans ces conditions tous les espoirs sont permis pour les futures générations de chercheurs...

## Remerciements

Nos remerciements les plus sincères vont d'abord aux nombreux fouilleurs bénévoles, qui ont consacré leur temps et leurs efforts à des tâches parfois ingrates. Ce n'est que grâce à eux qu'il a été possible de mettre au jour les informations évoquées ci-dessus, informations cachées depuis des millénaires. Nous remercions aussi plusieurs personnes dont l'aide nous fut des plus utiles : nommément, le comte de Franqueville à La Chaussée-Tirancourt, Messieurs Godbille et Blarel à Méréaucourt, M. et Mme Ana, Bernard Blum, Richard

Longuépée et Jean-Marc Mourain à Changé et Yermenonville, et bien entendu nos épouses, qui ont consacré leur temps et leurs connaissances à la réussite de ces opérations.

Nous devons la conception et la mise au net de nos dessins à Anne Bénichou et Marion Ronnay, et les traductions à Jody Mohammadioun et à Roland Irribarria.

## Bibliographie

- ALLAIN, J. et PICHARD, B. (1974) : « Le dolmen du Berceau. Etude complémentaire ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 71, n°3, pp. 77-84.
- BILLAND, G., GUILLOT, H., LE GOFF, I., MALRAIN, F., PINARD, E. et TALON, M. (1995) : « Trois structures funéraires collectives dans la moyenne vallée de l'Oise ». *Revue Archéologique de Picardie*, n° sp. 9 : 19ème colloque interrégional sur le Néolithique, p. 121-129.
- GALL W., BACH A., BARTHEL H.-J. et LANGE P. (1983) : « Neolitische Totenhütte bei Wandersleben ». *Alt-Thüringen*, 18, pp. 7-31.
- JAGU, D. (1994) : « Les mégalithes de Changé à Saint-Piat : des dolmens pour les morts, mais aussi pour les vivants ». *Comité Archéologique d'Eure-et-Loir*, pp. 25-32.
- (1996) : « Construction et destruction d'un dolmen à Changé, Saint-Piat (Eure-et-Loir) ». In *Actes du XVIII<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique*, Dijon, 25-27 octobre 1991, *Revue Archéologique de l'Est*, pp. 477-482.
- (2003) : « Une double condamnation à Changé Saint-Piat (Eure-et-Loir) ». In *Sens dessus dessous. La recherche du sens en Préhistoire. Recueil d'études offert à Jean Leclerc et Claude Masset*. *Revue Archéologique de Picardie*, pp. 147-155.
- JAGU, D., BLUM, B. et MOURAIN, J.M. (1998) : « Dolmens et menhirs de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir), témoins archéologiques des rites et pratiques funéraires des premiers agriculteurs beaucerons ». *ARCHEA*, 24.
- JAGU, D. et CARON, M. (1998) : « J'irai tailler sur vos tombes ... ou les amas de débitage à proximité des dolmens de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir) ». *Internéo* 2, Journée d'information du 14 novembre 1998, pp. 171-179.
- JAGU, D., CIVETTA, A. et FOURIAUX, F. (2008) : « Le dolmen de la Pierre Fritte à Yermenonville : un nouvel exemple de condamnations ». *Internéo* 7, p 203 – 217.
- JAGU, D. et FOURIAUX, F. (2014) : « Réflexions sur l'analyse spatiale à l'échelle d'une structure archéologique : l'exemple de la fouille du dolmen de la Pierre Fritte

- à Yermenonville ». *Comité Archéologique d'Eure-et-Loir*, n1989-2014, 25 ans d'activités, pp 21-31.
- JAGU, D. et MOURAIN, J.M. (1995) : « Saint-Piat, Changé (Eure-et-Loir) ». In C. Masset et P. Soulier (dirs.) *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest. Allées sans retour*. Paris : Edition Errance, pp. 210-212.
- JAGU, D. et RENAUD, J.L. (1991) : « Le site mégalithique de Changé. Quinze années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir ». *Comité Archéologique d'Eure-et-Loir*, p. 77-85.
- JAGU, D. et VAN-VLIET-LANOË, B. (1991) : « Intérêts des dépôts calcifiés: l'exemple des dolmens de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir) ». *Groupement de Recherches 742 du Centre National de la Recherche Scientifique : méthodes d'étude des sépultures*, Saintes, mai 1991, pp. 57-62.
- LECLERC, J. (1987) : « Procédures de condamnation dans les sépultures collectives Seine-Oise-Marne ». In H. Duday et C. Masset (dirs.). *Anthropologie physique et Archéologie. Actes du Colloque de Toulouse* (4-6 novembre 1982). Paris : CNRS.
- LECLERC, J. et MASSET, C. (2006) : « L'évolution de la pratique funéraire dans la sépulture collective néolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme) ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 103/1, p. 87-116.
- MASSET, C. (1995) : « Cabanes funéraires ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92/1, p. 107-108.
- MASSET, C., BLIN, A., GIRARD, M., JAGU, D., MAHZOUD, F., PELEGRIN, J. et PLISSON, H. (2013) : « L'allée couverte du Bois d'Archemont à Méréaucourt (Somme) ». *Gallia Préhistoire*, 55, p. 73-179.
- MASSET, C. et VAN VLIET, B. (1975) : « Observations sur les sédiments d'une sépulture collective, La Chaussée-Tirancourt (Somme) ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 71, CRSM 8-9, p. 43-48.
- PECQUEUR, L. (1998) : *La nécropole de Changé (Eure-et-Loir): la réoccupation d'un site funéraire mégalithique. Approche archéologique et anthropologique*. Mémoire de Maîtrise. Université de Paris I. 2 tomes.
- PEEK, J. (1975) : « Inventaire des mégalithes de la France 4. Région Parisienne ». Premier supplément à *Gallia Préhistoire*, p. 78 sqq.
- PETIT, L. et LECOEUR, E. (1925) : « Découverte d'un nouveau dolmen et d'un nouveau menhir dans la Nécropole néolithique de Changé, commune de Saint-Piat (Eure-et-Loir) ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française* p. 43-44.